

Les associations de l'aide et des soins à domicile génèrent un gain socio-économique d'au moins 1,5 milliard d'euros au profit de l'État et de la collectivité.

Alors que la discussion budgétaire s'engage au Parlement, les entreprises associatives de l'aide et des soins à domicile produisent 18 indicateurs sur leur valeur ajoutée économique et humaine.

• 16 octobre 2018

Les bénéfices socio-économiques que les associations génèrent lorsqu'elles interviennent auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des familles fragilisées, sont colossaux.

Et les 18 nouveaux indicateurs produits sont là pour le prouver non seulement sur le plan humain mais également et pour la première fois en France sur le plan économique.

Ces résultats vont-ils contribuer à encourager les pouvoirs publics à donner des moyens d'envergure au secteur de l'aide et des soins à domicile?

« Le gouvernement nous explique tous les jours que les poches de l'État sont vides. Preuves à l'appui nous répondons que l'aide à domicile et les soins, en plus du bien-être qu'ils procurent et qui sont constamment plébiscités, peuvent être une formidable source d'économies pour les finances publiques à long terme. Ce sont des investissements et pas seulement des coûts. Le gouvernement peut nous aider à aider les personnes fragiles, en changeant de regard sur notre secteur et en y consacrant des moyens nouveaux dans le cadre de la création d'un 5^e risque. » précise **Patrick Malphettes, président d'Adessadomicile**.

La discussion budgétaire doit ouvrir le débat sur la nécessité pour l'État de conduire régulièrement des études d'impact sur le secteur.

En attendant, les indicateurs produits par cette étude contribuent à la culture d'évaluation des politiques publiques.

Ils doivent être pris en compte par la loi dépendance en cours de préparation.



• **1 535 millions d'€** : c'est le bénéfice socio-économique, net des coûts pour les finances publiques, d'1 heure d'aide à domicile hebdomadaire pendant un an auprès des personnes âgées dépendantes et des personnes en situation de handicap.

• **5,4 millions d'€** : c'est le bénéfice socio-économique, net des coûts pour les finances publiques, généré par le suivi des grossesses.

• **927 millions d'€** : ce sont les conséquences de la maltraitance que l'aide à domicile a le potentiel d'éviter.

• **737 millions d'€** : c'est le bénéfice socio-économique, net des coûts pour les finances publiques, que les soins infirmiers à domicile pourraient générer en limitant l'hospitalisation des patients atteints d'insuffisance cardiaque et de maladies pulmonaires chroniques.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

En juin 2018, **Adessadomicile**, en partenariat avec **l'Ocirp**, a lancé une étude socio-économique mesurant l'impact de l'aide à domicile : bien-être des personnes, création de richesses, dépenses évitées pour la collectivité. Confiée au cabinet **CITIZING**, l'étude consiste à rendre visibles les impacts d'une politique publique sur le long terme et pour l'ensemble des acteurs concernés. Les impacts étudiés, qu'ils soient de nature économique ou sociale, sont dans un premier temps validés par des techniques économétriques de lien causal. Les impacts sont ensuite exprimés en valeur monétaire avec des données robustes.

COMMENT FONCTIONNENT LES ASSOCIATIONS DE L'AIDE ET DES SOINS À DOMICILE?

Elles recrutent des professionnels formés, diplômés pour accompagner des personnes âgées en perte d'autonomie, des personnes en situation de handicap et des familles confrontées à des difficultés ponctuelles (hospitalisation temporaire du parent ou de l'enfant, grossesse pathologique...) ou de longue durée (placement...). Le financement de ces interventions est principalement assuré par des budgets que l'État confère aux conseils départementaux auxquels doivent s'assurer de leur attribution. Ces associations de l'Économie sociale et solidaire ont une mission d'intérêt général.

L'impact socio-économique de l'aide à domicile apportée aux familles fragiles



CLÉ DE LECTURE • Les services d'aide à domicile peuvent participer aux suivis de grossesses. Or il existe un lien causal entre l'aide à domicile et la diminution du risque de naître avec un faible ou très faible poids. Naître avec un faible poids a des incidences tout au long de la vie.



Mission des intervenants à domicile

Impacts positifs

Grâce à l'aide à domicile...

Développement harmonieux des grossesses

1.

Réduction de la mortalité infantile

... le taux de mortalité infantile (avant 1 an) diminue de 14%.
Une telle réduction de la mortalité permet à la collectivité d'éviter 15 M d'€ de coûts psychologiques, sociaux et économiques

2.

Réduction du recours aux soins hospitaliers

... le recours aux soins hospitaliers liés aux naissances à faible et très faible poids diminue.
Sur le plan économique, cette diminution évite 930 000 € de coûts pour la Sécurité Sociale.

3.

Réduction du décrochage scolaire

... le décrochage scolaire lié aux retards de développement cognitif issus de naissances à faible et très faible poids diminue.
Sur le plan économique, cette diminution permet à la collectivité de bénéficier d'1,2 M d'€ de recettes fiscales (cotisations sociales, impôts et TVA) et de revenus (salaire) supplémentaires.



CHIFFRES CLÉ

- Chaque euro public consacré à l'aide à domicile pour le suivi des grossesses génère un gain socio-économique de **1,65€**
- Le bénéfice socio-économique (net des coûts pour les finances publiques) de l'ensemble des grossesses prises en charge par l'aide à domicile s'élève à **5,4 M€ par an**

L'impact socio-économique de l'aide à domicile apportée aux familles fragiles



CLÉ DE LECTURE • Il existe un lien de causalité entre l'aide à domicile et la réduction du risque de maltraitance. Grâce à l'aide à domicile le risque de maltraitance diminue de 20%. Or avoir été maltraité a des incidences tout au long de la vie.



Mission des intervenants à domicile

Impacts positifs

Grâce à l'aide à domicile permettant une diminution des maltraitements...

Prévention de la maltraitance

- | | | |
|----|--|---|
| 4. | Diminution du risque de décrochage scolaire | ... le décrochage scolaire causé par la maltraitance diminue.
Sur le plan économique, le coût moyen d'un décrochage scolaire lié à la maltraitance est de 16 808€, coût supporté par l'individu (manque à gagner de salaire) et les finances publiques. |
| 5. | Diminution du placement institution/ famille d'accueil | ... le risque de recourir au placement en institution ou en famille d'accueil diminue. Ces placements génèrent des conduites à risque tout au long de la vie de l'enfant placé. Le surcoût d'un placement s'élève à 80 000 € par enfant placé, montant qui comprend des impacts économiques, financiers et sociaux. |
| 6. | Diminution du risque de délinquance | ... le risque de conduite délinquante liée à la maltraitance diminue. La délinquance liée à la maltraitance génère des coûts sociaux et économiques de 3721 € par enfant maltraité. |
| 7. | Diminution du risque de mortalité précoce | ... le risque de mortalité précoce lié à la maltraitance diminue. Sur le plan économique, cette diminution rapportée au nombre d'enfants maltraités, permet à la collectivité d'éviter 1 386 € de coûts psychologiques sociaux et économiques. |
| 8. | Diminution de la consommation de soins | ... la consommation de soins à l'âge adulte liée à la maltraitance diminue. La surconsommation de soins liée à la maltraitance s'élève à 1909€ en moyenne par enfant maltraité. |



CHIFFRES CLÉ

- L'aide à domicile permet d'éviter 20% des cas de maltraitance. Or, chaque maltraitance présente un coût socio-économique de **32 000 €**
- L'OMS estime que la maltraitance dans toutes ses formes touche plus de 20% des enfants. Si l'on applique ce pourcentage à la France (soit 20% des 724 000 enfants nés en France en 2016) l'aide à domicile permettrait de générer **927 M€ de gains socio-économiques par an**



Pour en savoir plus, se reporter pages 9, 10 et 11 du rapport Ctizing "L'aide et les soins à domicile, quelle utilité?"

personnes âgées

L'impact socio-économique de l'aide apportée aux personnes âgées dépendantes et à leurs aidants



CLÉ DE LECTURE • Il existe un lien de causalité entre l'aide à domicile et l'état général des personnes âgées dépendantes de 60 ans et plus. Il existe également un lien de causalité entre aide à domicile et les bénéfices qu'en retirent les aidants familiaux et l'État.

Mission des intervenants à domicile

Impacts positifs



Grâce à l'aide à domicile, une heure d'aide hebdomadaire en plus et pendant un an...



Amélioration de l'état de santé des personnes âgées

9. Réduction de la probabilité d'aller en Ehpad

... permet aux personnes âgées de rester chez elles le plus longtemps possible, dans un cadre familial et dans le respect de leur choix de vie.

Ce maintien à domicile se traduit par un bien-être pour les personnes âgées et des économies pour les familles évalués à 2,5 milliards € par an. (voir impact 13 pour l'impact sur les finances publiques)

10. Réduction de la probabilité de recours aux urgences (pour les personnes atteintes d'alzheimer)

... permet de renforcer les actions de prévention au quotidien auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Sur le plan économique, cette aide à domicile permettrait d'éviter aux patients de supporter 650 k€ de frais liés aux urgences (voir impact 13 pour l'impact sur les finances publiques)

Soulagement des aidants

11. Meilleure participation au marché du travail

... contribue à maintenir les aidants familiaux des personnes âgées en activité professionnelle.

Sur le plan économique, cette aide permettrait de générer 20 M € de revenus pour les aidants familiaux (salaire) (voir impact 13 pour l'impact sur les finances publiques)

12. Répit

... a une valeur de 956 M € au titre du répit : 48% des aidants déclarent avoir une maladie chronique; 29% se sentent anxieux ou stressés.

13. Finances publiques

... génère 1,6 milliards € de recettes pour l'État, comprenant le surcoût pour l'Etat d'une aide à domicile par rapport à l'EPHAD, la diminution des hospitalisations en urgence, et les recettes fiscales supplémentaires (cotisations sociales, impôts, TVA) issus de la participation des aidants familiaux au marché du travail et des intervenants professionnels.



CHIFFRES CLÉ

• Chaque euro public supplémentaire consacré à l'aide à domicile pour les personnes âgées dépendantes génère un gain socio-économique de

1,62 €

• Appliqué à l'ensemble de la population de plus de 60 ans bénéficiant d'une aide familiale, le bénéfice socio-économique (net des coûts pour les finances publiques) s'élèverait à **1,5 milliards € par an** pour une heure d'aide à domicile en plus par semaine.



Pour en savoir plus, se reporter pages 14 et 15 du rapport Ctizing "L'aide et les soins à domicile, quelle utilité?"

L'impact socio-économique de l'aide aux aidants des personnes en situation de handicap



CLÉ DE LECTURE • Il y a un lien de causalité entre les services d'aide à domicile apportés aux personnes en situation de handicap et le bénéfice qu'en retirent leurs aidants familiaux et l'État.

Mission des intervenants à domicile

Impacts positifs



Grâce à l'aide à domicile,
une heure d'aide en plus par
semaine et pendant un an...

Accompagnement des
personnes en situation
de handicap

14.

Meilleure participation au marché
du travail

... contribue à maintenir en activité les aidants familiaux des personnes en situation de handicap.
Sur le plan économique, cette aide permettrait de générer 2,7 M € de revenus pour les aidants familiaux (salaire) (Voir l'indicateur 16 pour l'impact sur les finances publiques).

15.

Répit

... a une valeur de 94 M € au titre du répit : 48% des aidants déclarent avoir une maladie chronique ; 29% se sentent anxieux ou stressés

16.

Finances publiques

... génère 184,6 M € de recettes pour l'État comprenant les recettes fiscales supplémentaires (cotisations sociales, impôts, tva) issues de la participation des aidants familiaux au marché du travail et des intervenants professionnels.



CHIFFRES CLÉ

- Chaque euro public supplémentaire consacré à l'aide à domicile pour les personnes en situation de handicap génère un gain socio-économique de **1,20 €**
- Appliqué à l'ensemble de la population française bénéficiaire de la PCH, le bénéfice socio-économique (net des coûts pour les finances publiques) s'élèverait à **35,6 M€ par an** pour une heure de plus d'aide à domicile par semaine.

L'impact socio-économique des soins infirmiers à domicile apportés aux personnes atteintes de pathologies chroniques

NB : les deux pathologies étudiées sont celles qui sont le mieux documentées et dont la prise en charge de la sortie précoce de l'hôpital est financée par l'État : les BPCO (broncho pneumopathie chronique obstructive) et les insuffisances cardiaques.

 **CLÉ DE LECTURE** • Il y a un lien de causalité entre les soins infirmiers à domicile et la réduction des durées d'hospitalisation et la probabilité de ré-hospitalisation. .

Mission des intervenants à domicile

Impacts positifs



Grâce aux soins infirmiers à domicile...

Prévention, coordination
des soins lors du retour
à domicile post hospitalisation

17.

Réduction des durées de séjour hospitalier

... il est possible de réduire la durée de séjour à l'hôpital. Sur le plan économique, les soins infirmiers à domicile génère une diminution des coûts d'hospitalisation supportés par les finances publiques et par les familles ; ainsi qu'une variation de bien-être des patients et de leurs familles. La valeur estimée de la réduction des séjours à l'hôpital permise par les soins à domicile est de 488 M€ par an.

18.

Réduction du risque de réhospitalisation

... le risque d'être ré-hospitalisé diminue. Sur le plan économique, la réduction de ce risque génère une diminution des coûts hospitaliers de 279 M d'€ par an.



CHIFFRES CLÉ

- Chaque euro public supplémentaire consacré aux soins infirmiers à domicile pour accompagner les retours d'hôpital génère un gain socio-économique de **31 €**
- Si l'on étendait les dispositifs de retour précoce à domicile à l'ensemble de la population ayant été hospitalisée pour insuffisance cardiaque ou maladie pulmonaire chronique, le bénéfice socio-économique (net des coûts pour les finances publiques) permis par les soins infirmiers à domicile s'élèverait à **737 M€**

recommandations



Et maintenant, que faire?

Les recommandations d'Adessadomicile

par Hugues Vidor, directeur général

« La production de ces indicateurs économiques doit conduire les pouvoirs publics à regarder autrement les services d'aide et de soins à domicile. Dans un contexte budgétaire contraint, au regard des coûts évités qu'ils permettent et des gains qu'ils peuvent générer, nos services doivent bénéficier d'un soutien fort de la part de l'État. Des pistes de travail concrètes peuvent être envisagées sur le plan national et dans chacun des secteurs d'activité. »

EVALUATION EXHAUSTIVE DES COÛTS
ET INVESTISSEMENTS DES POLITIQUES
MÉDICO SOCIALES

- Production d'études d'impact médico-sociales au niveau national et interministériel.

ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES
FRAGILES

- Meilleur repérage des familles, des allocataires, meilleure information des publics, pour que toutes les personnes concernées soient accompagnées.
- Reconnaître et valoriser le rôle des intervenants de l'aide à domicile qui assument des missions sociales préventives, éducatives et réparatrices auprès des familles fragiles.

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES
ÂGÉES

- Créer un 5^e risque garantissant une équité d'accès aux services à domicile. Ce 5^e risque financerait les besoins d'accompagnement des personnes ayant fait le choix de vivre à domicile.
- Financer le développement de solutions de répit pour les aidants familiaux et mieux les informer des différentes possibilités d'être accompagné à domicile.

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP

- Revaloriser le montant de la prestation de compensation du handicap qui n'a pas évolué depuis 10 ans (17,77euros/h) ; réformer ses modalités d'accès pour une meilleure prise en charge des bénéficiaires et faciliter l'accompagnement des aidants.
- Développer et financer des dispositifs de droit au répit notamment pour les parents d'enfants en situation de handicap qui peuvent être accompagnés par les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD).

SOINS APPORTÉS AUX PATIENTS



- Réduire la durée du séjour hospitalier en s'appuyant sur les structures de coordination et de proximité.
- Reconnaître et valoriser le rôle des soins infirmiers à domicile dans le parcours de santé de la personne, la prévention individuelle et quotidienne.

Qui intervient auprès des personnes fragiles ?

Les Services d'accompagnement d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) interviennent auprès des personnes âgées ou en situation de handicap ainsi qu'auprès des familles qui ont besoin d'être soutenues dans le cadre de l'éducation de leurs enfants ou de l'exercice de leur responsabilité parentale.

Certains services interviennent également en garde de nuit, le plus souvent itinérante. Les services dédiés aux familles interviennent en soutien à la parentalité dans le cadre des financements CAF et ASE. Dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie ou de la prestation de compensation du handicap, ces professionnels apportent de l'aide à l'entretien du cadre de vie et aux gestes de la vie quotidienne, de l'accompagnement, du soutien moral et psychologique, de l'aide administrative, du maintien du lien social, des conseils et actions de prévention, de l'aide aux repas ou du portage de repas.

Les associations peuvent aussi être amenées à proposer des services à la personne, toutes les prestations proposées s'inscrivant dans le souci d'une continuité et d'une prise en charge globale des personnes aidées.

Les Services Polyvalents d'Aide et de Soins (SPASAD) assurent les missions d'un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et celles d'un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

Centre de santé infirmiers en France

Structures sanitaires de proximité et de premier recours, ils assurent sur prescription médicale, auprès de toute personne, quel que soit l'âge ou la pathologie, tous types de soins y compris des soins techniques. Implantés soit en zone rurale soit périurbaine, ils salarient des infirmiers qui peuvent effectuer les actes de soins soit au centre soit à domicile et interviennent principalement à domicile. Les centres de santé pratiquent obligatoirement le tiers payant et respectent les tarifs conventionnels. Ils mettent en œuvre une coordination interne et externe notamment grâce au travail en équipe et à la présence d'un infirmier en charge de la coordination. Cette coordination favorise le retour et le soutien à domicile dans une logique de parcours de la personne.

Les services de soins infirmiers à domicile sont des services médico-sociaux. Ils assurent, sur prescription médicale, des prestations de soins infirmiers sous la forme de soins techniques ou de soins de base et relationnels, auprès : de personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes, de personnes adultes de moins de soixante ans présentant un handicap, de personnes adultes de moins de 60 ans atteintes des pathologies chroniques. Les soins d'hygiène, de confort, de surveillance et de prévention sont dispensés à domicile par les aides-soignants, sous la responsabilité de l'infirmier coordonnateur, salariés du SSIAD.

Les soins infirmiers dits techniques (injections, pansements, perfusions,...) sont réalisés par les infirmiers salariés du service, par un infirmier salarié d'un centre de santé infirmiers ou par des infirmiers libéraux dûment conventionnés avec le SSIAD. Les SSIAD sont autorisés à délivrer des soins sur un territoire donné et pour un nombre défini de personnes.

À PROPOS D'ADESSADOMICILE

Reconnue d'utilité publique depuis 1938, la fédération représente plus de 350 associations et organismes gestionnaires publics et privés à but non lucratif. Ces structures emploient près de 30 000 salariés sur le territoire métropolitain et outre-mer. Adessadomicile ancre pleinement son action dans la voie de l'économie sociale et solidaire

- 83 % des structures interviennent auprès des personnes âgées et / ou des personnes en situation de handicap.
- 33 % sont des services de soins à domicile (Centres de Soins Infirmiers et Services de Soins infirmiers à domicile)
- 20 % des structures interviennent auprès des familles.
- 85 % des structures proposent des services à la personne.

En savoir plus sur : adessadomicile.org

À PROPOS DE L'OCIRP

50 ans d'innovation au service des familles, l'OCIRP, organisme commun des institutions de rente et de prévoyance, est un assureur à vocation sociale paritaire à but non lucratif. Il protège le salarié et sa famille face aux risques de la vie dans le cadre de contrats collectifs d'entreprise ou de branche professionnelle. Ses garanties s'expriment sous la forme de rentes et d'un accompagnement social spécifique en cas de décès ou de perte d'autonomie.

L'OCIRP, c'est près de 6 millions de garanties dans 1,4 million d'entreprises adhérentes.

En savoir plus sur : ocirp.fr

À PROPOS DE CITIZING

Fondé en 2015, le cabinet indépendant CITIZING est spécialisé dans l'évaluation et la sécurisation des projets et des politiques publiques.

Son activité s'organise autour de 4 axes :

- L'évaluation socio-économique ;
- La sécurisation réglementaire ;
- La concertation publique ;
- La stratégie de montage de projets.

En savoir plus sur citzing-consulting.com

